

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

États financiers
31 décembre 2012 et 2011
(en dollars canadiens)



Le 26 mars 2013

**Au fiduciaire de
Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire, qui comprennent la situation financière aux 31 décembre 2012 et 2011, et les états du résultat et du résultat global, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2800, Montréal (Québec) Canada H3B 2G4
T: +1 514 205-5000, F: +1 514 876-1502*



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire aux 31 décembre 2012 et 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A123642

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

États de la situation financière

Aux 31 décembre

(en dollars canadiens)

	Note	2012 \$	2011 \$
Actif			
Trésorerie		49 972	38 562
Placements	4	92 547 596	80 160 897
		<hr/>	<hr/>
		92 597 568	80 199 459
Passif			
Créditeurs et charges à payer		19 045	15 500
		<hr/>	<hr/>
Actif net		92 578 523	80 183 959
		<hr/>	<hr/>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

États du résultat et du résultat global

Exercices clos les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2012 \$	2011 \$
Revenu de placement		
Intérêts	4 174 320	3 726 154
Charges		
Honoraires professionnels	13 420	15 699
Honoraires du fiduciaire	26 634	24 616
	40 054	40 315
Résultat net et résultat global	4 134 266	3 685 839

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

États de l'évolution de l'actif net

Exercices clos les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	Note	2012 \$	2011 \$
Actif net au début de l'exercice		80 183 959	69 562 539
Résultat net		4 134 266	3 685 839
Apports	6	8 260 298	6 935 581
Actif net à la fin de l'exercice		<u>92 578 523</u>	<u>80 183 959</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

États des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	Note	2012 \$	2011 \$
Activités opérationnelles			
Résultat net		4 134 266	3 685 839
Ajustement pour rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Produits de désactualisation sur les obligations à coupon zéro		(4 174 320)	(3 726 154)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement			
Créditeurs et charges à payer		3 545	2 718
		<u>(36 509)</u>	<u>(37 597)</u>
Activités d'investissement			
Acquisition de placements		<u>(8 212 379)</u>	<u>(6 935 155)</u>
		<u>(8 212 379)</u>	<u>(6 935 155)</u>
Activités de financement			
Apports	6	<u>8 260 298</u>	<u>6 935 581</u>
		<u>8 260 298</u>	<u>6 935 581</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		11 410	(37 171)
Trésorerie au début de l'exercice		<u>38 562</u>	<u>75 733</u>
Trésorerie à la fin de l'exercice		<u>49 972</u>	<u>38 562</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2012 et 2011

(en dollars canadiens)

1 Description de la Fiducie

Le 15 novembre 2002, la Loi concernant la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire (LDCN) entrain en vigueur. Comme l'exigeait cette loi, les sociétés canadiennes d'énergie nucléaire ont créé la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN), dont le rôle consistait à recommander au gouvernement du Canada une solution de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié.

La LDCN exigeait également que chaque société d'énergie nucléaire crée un fonds en fiducie afin de financer les coûts liés à la gestion à long terme de ses déchets de combustible nucléaire.

En octobre 2007, les membres de la SGDN ont entériné une convention qui prévoit notamment une formule de financement des coûts liés à la gestion à long terme de leurs déchets de combustible nucléaire. Cette formule, approuvée par le ministre des Ressources naturelles du Canada en avril 2009, sert à déterminer la quote-part de chaque membre pour les années à venir.

Hydro-Québec a constitué la Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire (la « Fiducie »), dont la SGDN et Hydro-Québec sont les bénéficiaires.

Les sommes déposées dans les fonds en fiducie ne peuvent servir qu'au financement de la mise en œuvre de la méthode adoptée par le gouvernement du Canada. Pour s'acquitter de ses responsabilités financières, Hydro-Québec a effectué tous les versements exigés par la LDCN.

Le fiduciaire de la Fiducie est la Fiducie RBC Dexia Services aux investisseurs. L'adresse de la Fiducie est le 1, Place Ville Marie, 5^e étage, aile Est, Montréal (Québec), Canada, H3B 1Z3. La Fiducie a approuvé les états financiers le 26 mars 2013.

2 Principales méthodes comptables

Base d'établissement

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Le dollar canadien constitue à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2012 et 2011

(en dollars canadiens)

Instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Leur évaluation au cours des périodes ultérieures et la comptabilisation des variations de leur juste valeur, le cas échéant, dépendent de la catégorie dans laquelle ces instruments sont classés, soit actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers.

Les placements ont été classés dans la catégorie des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance et sont comptabilisés au montant devant être payé moins une décote, lorsqu'elle est significative, pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, les placements sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur des obligations à coupon zéro est obtenue par l'actualisation des flux de trésorerie futurs, qui est calculée d'après les taux d'intérêt à terme évalués à partir des taux à la date de clôture en tenant compte de l'évaluation du risque de crédit pour des instruments similaires négociés sur les marchés financiers.

La trésorerie a été classée dans la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et elle est comptabilisée à la juste valeur à la date de clôture. La trésorerie est constituée de l'encaisse et de placements ayant une échéance d'au plus trois mois à la date d'acquisition.

Les créditeurs et charges à payer sont classés dans la catégorie des autres passifs financiers et comptabilisés au coût. En raison de l'échéance à court terme des autres passifs financiers, leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable.

Revenu de placement

Le revenu gagné sur les placements comptabilisés en résultat net représente un produit de désactualisation sur des obligations à coupon zéro, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Impôts sur le résultat

La Fiducie est exonérée d'impôts sur le résultat en vertu de l'alinéa 149(1)(z.2) de la Loi de l'impôt sur le revenu. Par conséquent, la Fiducie n'a aucune charge d'impôts sur le résultat dans ses états financiers.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2012 et 2011

(en dollars canadiens)

3 Modifications des méthodes comptables

Normes non encore entrées en vigueur

Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9 *Instruments financiers*, première partie d'un projet en trois étapes visant le remplacement d'IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 traite du classement et de l'évaluation des actifs et des passifs financiers. Pour les actifs financiers, elle remplace les modèles d'évaluation et de catégories multiples établis par IAS 39 par un nouveau modèle d'évaluation hybride qui comprend deux catégories : les instruments comptabilisés au coût amorti et les instruments comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. La plupart des exigences de classement et d'évaluation des passifs financiers d'IAS 39 ont été reportées vers IFRS 9. Cette norme s'appliquera aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015, et son adoption anticipée est permise. La Fiducie évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.

Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur*, qui fournit une définition précise de la juste valeur. Cette norme deviendra la source unique pour l'évaluation de la juste valeur et les exigences d'information pour l'ensemble des IFRS. La norme s'appliquera aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013, et son adoption anticipée est permise. La Fiducie évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.

4 Placements

	2012		2011	
	Coût amorti \$	Juste valeur \$	Coût amorti \$	Juste valeur \$
Obligations à coupon zéro				
Hydro-Québec, valeur nominale de 36 275 000 \$ (27 000 000 \$ en 2011), taux d'intérêt effectif de 3,7 % (4,2 % en 2011), échéant le 15 avril 2017	30 974 813	33 169 135	21 702 165	24 413 000
Hydro-Québec, valeur nominale de 49 200 000 \$, taux d'intérêt effectif de 5,2 % (5,3 % en 2011), échéant le 15 avril 2022	30 577 046	37 128 780	29 045 114	35 915 225
Hydro-Québec, valeur nominale de 65 450 000 \$, taux d'intérêt effectif de 5,3 % (5,0 % en 2011), échéant le 15 avril 2027	30 995 737	37 966 206	29 413 618	38 922 411
	<u>92 547 596</u>	<u>108 264 121</u>	<u>80 160 897</u>	<u>99 250 636</u>

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2012 et 2011

(en dollars canadiens)

5 Instruments financiers

Objectif de placement

L'objectif de la Fiducie est de financer les coûts liés à la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire d'Hydro-Québec. En plus des obligations émises par les organismes publics, la Fiducie peut investir dans des obligations et des billets de sociétés, des actions et des produits dérivés.

Gestion des risques financiers

Les instruments financiers de la Fiducie se composent de placements en obligations à coupon zéro. La Fiducie est exposée aux risques liés à ses stratégies de placement et aux marchés dans lesquels elle investit.

a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt.

La Fiducie n'est pas exposée aux risques de juste valeur ou de variation des flux de trésorerie futurs, étant donné qu'elle détient des placements en obligations à coupon zéro comptabilisés au coût amorti. La variation des taux d'intérêt n'a donc pas d'incidence sur le résultat net.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier ne respecte pas ses obligations et entraîne une perte financière pour l'autre partie. Au 31 décembre 2012, la Fiducie avait limité son exposition au risque de crédit en investissant dans des obligations émises par Hydro-Québec, société liée et société d'État du gouvernement du Québec.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2012 et 2011

(en dollars canadiens)

6 Apports

Le tableau suivant présente les apports effectués par Hydro-Québec :

	\$
Apport initial – 2002	20 000 000
Apports annuels	
2003	4 000 000
2004	4 000 000
2005	4 000 000
2006	4 000 000
2007	4 000 000
2008	4 000 000
2009	8 496 311
2010	6 703 515
2011	6 935 581
2012	8 260 298
	<hr/>
	74 395 705